

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le quatre mars deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26/02/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Marie-Claire RAPAUD – CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Alain FAUCHER.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2010-038 : RESSOURCES HUMAINES – REGLEMENT INTERIEUR

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable, en date du 23 février 2010, du Comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de Gestion de la Haute-Vienne

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat doit se doter d'un règlement intérieur pour la gestion de ses ressources humaines.

Monsieur le Président donne lecture de la proposition de règlement intérieur.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
25 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve le règlement intérieur conformément au document annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 05 mars 2010

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 10/03/2010

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Ressources Humaines - Reglement interieur

Date de transmission de l'acte : 10/03/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 10/03/2010

Numéro de l'acte : 2010-038 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100305-2010-038-DE

Date de décision : 05/03/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.